

M<sup>e</sup> Valérie DANTON-FERRANT

NOTAIRE

au sein de l'Office Notarial dont est titulaire

Maître François FERRANT

1 Rue Traversière

16230 SAINT-ANGEAU

DES Droit Patrimonial de la Famille

Faculté de Paris II

DESS Gestion de patrimoine privé

Université Bordeaux IV

Tél. 05 45 39 21 32

Fax 05 45 39 24 26

Email : [francois.ferrant@notaires.fr](mailto:francois.ferrant@notaires.fr)

Etude fermée le Samedi  
Reçoit sur Rendez-vous

MAIRIE  
SERVICE DE L'URBANISME  
16560 AUSSAC-VADALLE

Saint-Angeau, le 26 mai 2016

Dossier suivi par  
Justine GADON

VENTE BOULLET à BOYER  
1002696 /VDF /JG /

Madame, Monsieur,

Je vous remercie de m'indiquer :

1/ si l'immeuble est situé dans une zone concernée par un droit de préemption urbain ?

2/ dans qu'elle zone de la carte communale se situe les parcelles ci-après ?

Situé à : 16560 AUSSAC-VADALLE

Cadastré :

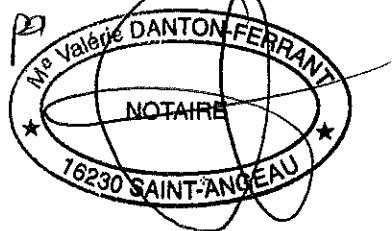
Section	N°	Lieudit	Surface	Nature
C	306	Grands champs de grolles	00 ha 24 a 20 ca	bois
C	320	Le perat	00 ha 41 a 30 ca	bois
C	335	Les fossettes	00 ha 16 a 60 ca	bois
C	646	Les grandes vignes	00 ha 26 a 10 ca	taillis
C	686	Sous les chênes	00 ha 20 a 20 ca	bois
ZA	32	Les grands champs	01 ha 28 a 90 ca	terre

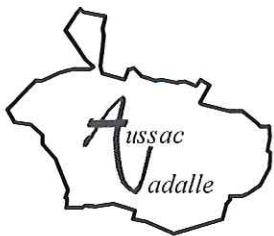
Total surface : 02 ha 57 a 30 ca

Appartenant à : Madame Anne Marie BOULLET.

Veuillez croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de ma sincère considération.

Maître Valérie DANTON-FERRANT





Le Maire d'AUSSAC-VADALLE

A

Maître DANTON-FERRANT Valérie

**Références:**

Commune de : AUSSAC-VADALLE  
Lieu-dit :  
Section : ZA / C  
Parcelle (s) : 32 / 306 – 646-686

Maître,

En réponse à votre demande du 26 mai dernier, je vous informe qu'il n'existe pas à ce jour un droit de préemption urbain sur les parcelles référencées ci-dessus.

Je vous informe que ces parcelles se situent en zone N (zone où les constructions ne sont pas admises).

Je vous prie d'agréer, Maître, l'expression de ma considération distinguée.

A AUSSAC-VADALLE,  
le 02 juin 2016

Le Maire,  
Gérard LIOT

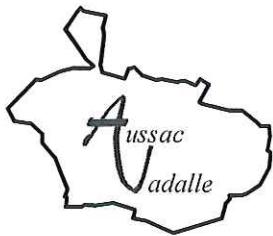
A blue circular stamp of the 'Mairie d'Aussac-Vadalle' is placed over a handwritten signature. The signature is written in black ink and appears to be 'Gérard LIOT'. The stamp has the text 'Mairie d'Aussac-Vadalle' around the perimeter and 'Charente' at the bottom.

Mairie 61, rue de la République 16560 Aussac-Vadalle

Tél : 05 45 20 61 60 /Télécopie: 09 72 31 00 94

Courriel : [mairie@aussac-vadalle.fr](mailto:mairie@aussac-vadalle.fr)

Internet : [www.aussac-vadalle.fr](http://www.aussac-vadalle.fr)



Le Maire d'AUSSAC-VADALLE

A

Maître DANTON-FERRANT Valérie

**Références:**

**Commune de : AUSSAC-VADALLE**  
**Lieu-dit :**   
**Section : C**  
**Parcelle (s) : 320 - 335**

Maître,

En réponse à votre demande du 26 mai dernier, je vous informe qu'il existe à ce jour un droit de préemption urbain sur les parcelles référencées ci-dessus.

Je vous informe que ces parcelles se situent en zone N (zone où les constructions ne sont pas admises).

Je vous prie d'agrérer, Maître, l'expression de ma considération distinguée.

A AUSSAC-VADALLE,  
le 02 juin 2016

Le Maire,  
Gérard LIOT



Mairie 61, rue de la République 16560 Aussac-Vadalle

Tél : 05 45 20 61 60 /Télécopie: 09 72 31 00 94

Courriel : [mairie@aussac-vadalle.fr](mailto:mairie@aussac-vadalle.fr)

Internet : [www.aussac-vadalle.fr](http://www.aussac-vadalle.fr)